



Paris, le 19 mars 2019

INVITATION PRESSE

Elections européennes : la Mutualité Française organise un événement en présence des têtes de liste

La Mutualité Française invite l'ensemble des têtes de liste à cet événement qui se déroulera le 11 avril à Paris. Dix candidats ont confirmé leur participation : Manon Aubry (LFI), Jordan Bardella (RN), François-Xavier Bellamy (LR), Ian Brossat (PCF), Nicolas Dupont-Aignan (DLF), Raphaël Glucksmann (PS et Place publique), Benoit Hamon (G.s), Yannick Jadot (EELV), Jean-Christophe Lagarde (UDI), et Nathalie Loiseau (Renaissance).

Avec le soutien du Parlement européen, en partenariat avec Public Sénat, Courrier international, touteurope.eu et l'association citoyenne « Mouvement Européen – France », ce grand débat sera l'occasion d'entendre les réponses que les candidats souhaitent apporter aux attentes des Français en matière d'Europe sociale. Les résultats d'une vaste étude d'opinion européenne, menée par Harris Interactive, y seront dévoilés.

Informations pratiques et inscription

Date : 11 avril, de 16 heures à 19 heures (accueil à partir de 15h30).

Lieu : Studio 104, Maison de la Radio, 116 avenue du Président Kennedy 75016 Paris (entrée Sas 8).

Inscription : <https://www.mutualite.fr/elections-europeennes-evenement-11-avril>

Images libres de droit, tous médias, disponibles au serete : en savoir plus.

Début février, la Mutualité Française a lancé une plateforme collaborative, Place de la Santé – Europe, et invité à la construction d'une Europe sociale, « juste, redistributive, respectueuse de l'Humain et de l'environnement ». Une dizaine de débats en régions a permis de faire émerger les propositions des Français en santé, protection sociale, développement durable, emploi et data.

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beaudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 650 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées...

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 600 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1^{er} acteur privé de prévention santé avec plus de 7 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

Contact presse

Constance BAUDRY

06 85 29 82 22 / constance.baudry@mutualite.fr

Photos de la Mutualité Française
disponibles sur

